

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2023, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES.

Le président de l'UNIVERSITE PARIS 8,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de PARIS, CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2023, dans les académies de CRETEIL, PARIS et VERSAILLES :

Madame ZAJFE Barbara, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, Paris.

Madame COLAS Laetitia, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur AZOULAY Laurent, inspecteur divisionnaire des finances publiques hors classe, expert, Agence de la Biomédecine, Saint-Denis.

Madame AMARI Aicha, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris 9 Paris Dauphine, Paris.

Madame BECUWE Sandrine, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris Saclay, Orsay.

Monsieur BEN SALAH Yacine, ingénieur d'études de classe normale, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur CARRIERE Christophe, assistant ingénieur, Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Creteil.

Madame DEMARNE Virginie, ingénieure d'études de classe normale, Université Sorbonne Paris Nord, Paris.

Monsieur GUENDOUZI Ahmed, assistant ingénieur, Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris.

Monsieur OUAZIR Areski, ingénieur d'études de classe normale, Ecole arts et métiers, Paris.

Monsieur PORTET Emmanuel, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Versailles.

Monsieur RERZI Tarik, ingénieur d'études hors classe, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame SABOURAUD Valérie, ingénieure d'études hors classe, Université de Paris, Paris.

Madame VENANT Melina, attachée principale d'administration de l'état, Université Gustave Eiffel, Paris.

Madame LOURDEAU Mélanie, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, Versailles.

Madame SIMOUH Fatima, technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, suppléante, Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Créteil.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à *St Denis*, le *18/09/23*

Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis
Pour la Présidente et par Délégation
Florence Housset
La Directrice Générale des Services

Florence HOUSSET